

Syndicat Mixte Cantal Attractivité
République Française

Affichage Public réglementaire
effectué
du 20/12/22 au 20/12/23
Conseil départemental

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 13 décembre 2022 16h30
Hôtel du Département, Salle Pierre Raynal

OBJET : Adoption du budget 2023

2022 - 008

Date de la convocation : 7 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 16

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 16

Étaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Isabelle LANTUEJOUL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Valérie SEMETEYS, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Magali MAUREL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Cyrille ROLLIN, Commune de Mauriac (suppléant)
- Marie PETITIMBERT, Commune de St Flour (suppléante)

Collège des EPCI :

- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Gentiane
- Martine PANI, Communauté de Communes du Pays de Salers (suppléante)
- Jean-Pierre SOULIER, Communauté de Communes du Pays de Mauriac

Collège des consulaires :

- Audrey MOUSSIE, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal (suppléante)
- Nicolas BARDY, Chambre d'Agriculture du Cantal
- Dominique GOUZE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal (suppléant)

Absents –excusés : néant

A été désignée secrétaire de séance : Marina BESSE

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif pour 2023 du Syndicat Mixte Cantal Attractivité pour le Budget principal, à la somme de 71 500€ composé comme suit

*Fonction 64 "Rayonnement et attractivité du territoire"

Le budget 2023 est voté par nature et par chapitre conformément au document annexé ;

Le Président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité

Bruno FAURE

20 DEC. 2022

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Notification / publication du :

Syndicat Mixte Cantal Attractivité

République Française

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 13 décembre 2022 16h30
Hôtel du Département, Salle Pierre Raynal

OBJET : Adoption du budget 2023

2022 - 008

Date de la convocation : 7 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 16

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 16

Étaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Isabelle LANTUEJOUL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Valérie SEMETEYS, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Magali MAUREL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Cyrille ROLLIN, Commune de Mauriac (suppléant)
- Marie PETITIMBERT, Commune de St Flour (suppléante)

Collège des EPCI :

- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Gentiane
- Martine PANI, Communauté de Communes du Pays de Salers (suppléante)
- Jean-Pierre SOULIER, Communauté de Communes du Pays de Mauriac

Collège des consulaires :

- Audrey MOUSSIE, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal (suppléante)
- Nicolas BARDY, Chambre d'Agriculture du Cantal
- Dominique GOUZE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal (suppléant)

Absents –excusés : néant

A été désignée secrétaire de séance : Marina BESSE

Notification / publication du :

Syndicat Mixte Cantal Attractivité

République Française

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 13 décembre 2022 16h30
Hôtel du Département, Salle Pierre Raynal

OBJET : Adoption du budget 2023

2022 - 008

Date de la convocation : 7 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 16

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 16

Étaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Isabelle LANTUEJOUL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Valérie SEMETEYS, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Magali MAUREL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Cyrille ROLLIN, Commune de Mauriac (suppléant)
- Marie PETITIMBERT, Commune de St Flour (suppléante)

Collège des EPCI :

- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Gentiane
- Martine PANI, Communauté de Communes du Pays de Salers (suppléante)
- Jean-Pierre SOULIER, Communauté de Communes du Pays de Mauriac

Collège des consulaires :

- Audrey MOUSSIE, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal (suppléante)
- Nicolas BARDY, Chambre d'Agriculture du Cantal
- Dominique GOUZE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal (suppléant)

Absents –excusés : néant

A été désignée secrétaire de séance : Marina BESSE

- D'ADOPTER le Budget Primitif pour 2023 du Syndicat Mixte Cantal Attractivité pour le Budget principal, à la somme de 71 500€ composé comme suit

"Fonction 64 "Rayonnement et attractivité du territoire"

Le budget 2023 est voté par nature et par chapitre conformément au document annexé ;

Le Président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité

20 DEC. 2022

~~Bruno FAURE~~

Notification / publication du :